

2020
3

Commune de **Beyne-Heusay** |

Beyne-Heusay | Moulins-sous-Fléron | Queue-du-Bois | Bellaire



FLASH INFOS

Édito



Chères Beynoises,
Chers Beynois,

Après une fin d'année scolaire amputée et un été pour le moins inhabituel, l'heure de la rentrée vient enfin de sonner. Comme j'ai pu le constater au sein des différentes implantations scolaires communales, enfants, parents et enseignants sont très majoritairement heureux de retrouver un rythme de vie plus conforme à la norme.

La crise sanitaire n'est malheureusement pas encore derrière nous. Nous suivons l'évolution de la situation au quotidien grâce aux données confidentielles fournies par l'AVIQ (Agence wallonne pour une Vie de Qualité). Le nombre de cas d'infection Covid-19 recensés par semaine reste inférieur à 10, mais nous dépassons souvent le seuil d'alerte. Il convient donc de ne pas paniquer, mais de rester prudents en continuant à respecter les consignes imposées par les Autorités. Il en va de votre sécurité, mais aussi de celle de vos proches et, surtout, des personnes les plus vulnérables.

Les événements habituellement organisés tout au long de l'année dans nos salles communales, nos infrastructures sportives, nos écoles et nos quartiers, voire à la maison, nous manquent cruellement. Même si nous brûlons d'impatience, nous ne pouvons envisager la reprise des activités que progressivement.

Nos commerçants locaux et vous-mêmes avez également besoin d'aide afin de surmonter cette crise. En effet, la pandémie qui nous frappe a durement touché notre économie, ainsi que les ménages. Afin d'apporter leur soutien, les élus beynois ont voté un budget spécifique de 60.000 € en vue de mettre en place un système de chèques à dépenser dans les commerces locaux.

Tout prochainement, chacun des 12.000 habitants que compte notre commune recevra donc un chèque de 5 € et, afin de ne léser personne, nous avons fait le choix d'ouvrir l'action à tous les habitants et à tous les commerces qui auront accepté de participer.

Ce 6^{ème} numéro du Flash Infos vous convaincra, je l'espère, de la volonté des Autorités et des services communaux de tout faire pour vous aider, vous divertir et favoriser un retour à une vie normale.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Votre Bourgmestre, Didier HENROTTIN.

La plume à l'opposition

CDH/ECOLO+

Bonjour à tous, nous espérons que la rentrée s'est bien passée, en dépit de circonstances compliquées. Nouvelles habitudes, autre tempo.

Septembre s'écoule et déjà les jours raccourcissent. Le matin, au réveil, pas de soleil, peu de lumière et pourtant, un halo orange dans le fond de la vallée. Il s'agit des lumières de la ville ...

La pollution lumineuse, un sujet qui préoccupe le groupe Cdh/ecolo+ depuis longtemps.

Plus discrète que les déchets sauvages (inadmissibles), peut-être moins choquante que les masques jetés dans la rue mais tout aussi nuisible.

La pollution lumineuse, cet excès de lumière artificielle, influence notre santé et particulièrement la qualité de notre sommeil. En perdant de sa qualité, il influence nos hormones, notre humeur, notre tension artérielle et notre libido. C'est aussi la nuit que nos enfants développent une bonne densité osseuse pour grandir ... Si le sommeil est de qualité !

Les effets sur la faune comme les insectes sont innombrables. Altérant les interactions naturelles comme la compétition ou la prédation, elle déséquilibre la biosphère. Les oiseaux sont aussi touchés directement en suivant, par exemple les structures éclairées ou en étant désorientés pour suivre leurs routes grâce aux étoiles. Un chercheur du Muséum d'Histoire Naturelle de l'Université Pierre et Marie Curie estime qu'un million d'entre eux en meurent chaque année.

Bien entendu, la flore est directement impactée puisque c'est la lumière qui déclenche germination, croissance et expansion. L'excès de lumière a donc sur la flore une influence directe.

Sans parler du gaspillage d'énergie ! La quasi-totalité des lampadaires diffusent la lumière dans toutes les directions, y compris le ciel, au lieu d'éclairer le plus important : le trottoir, voire la route. C'est cette lumière gaspillée qui recouvre les agglomérations d'un halo lumineux visible de très loin, encombrant l'atmosphère d'un peu plus de CO2.

Chacun peut poser des petits gestes mais c'est sur l'éclairage public que la commune a le plus d'emprise. Le renouvellement des ampoules progressivement par des LED est déjà un bon départ. Il faudra néanmoins veiller à la température de couleur de ces LED, une température plus élevée est nocive pour l'œil. De même, une LED, moins énergivore, si elle est dirigée vers le ciel, ne règlera pas les autres aspects de la pollution. Il faut préconiser de recouvrir l'ampoule par un capot avec une matière réfléchissante qui permet de rabattre vers le sol l'entièreté de la lumière.

La pollution lumineuse a une particularité, contrairement aux autres : elle s'arrête dès que la source lumineuse est éteinte. Les effets sont immédiats. Il est inutile d'attendre des années ou des siècles comme d'autres polluants pour restaurer l'environnement.

LA NUIT DE L'OBSCURITE a lieu chaque année le 2^{ème} samedi d'octobre. Cette année ce sera donc le 10 octobre. En Flandre, cette action motive une majorité de communes depuis des années. En Wallonie, l'idée commence à faire des émules. Et pourquoi ne pas la promouvoir à Beyne-Heusay, dès cette année ? Rappelons-nous que ce sont les petits ruisseaux qui forment les grandes rivières !

Prenez bien soin de vous, de vos proches... et de l'environnement !

Véronique De Clerck, Serge Francotte, Frédéric Fontaine, Annick Grandjean et Cédric Kempeners

ENSEMBLE

Bonjour à tous,

Nous tenons d'abord à vous souhaiter une bonne rentrée et espérons que nos activités vont reprendre le plus normalement possible. Trois mois se sont écoulés depuis notre dernier contact, il nous semble donc important de partager avec vous quelques informations concernant des thèmes qui nous sont chers.

SOCIAL : nous sommes très heureux d'avoir été suivis, par les décideurs communaux, quant à notre demande d'octroyer à l'Association Saint-Vincent de Paul un subside additionnel de 2 000 €. Cette association est en effet complémentaire au CPAS et intervient auprès d'un grand nombre de familles défavorisées, via la distribution de colis alimentaires et d'aides en tous genres. La pandémie du Covid-19 n'a évidemment rien arrangé et le risque futur de crise économique et sociale ne fait aucun doute. Nous reviendrons donc, à coup sûr, sur ce problème.

ENVIRONNEMENT : nous aimerions vous sensibiliser à l'objectif que la Wallonie s'est fixé, à savoir planter 350.000 arbres et 4.000 km de haies pour 2025. Vous pouvez bien entendu y participer et nous vous encourageons à le faire. Pourquoi ne pas planter quelques arbres fruitiers chez vous ? Nous vous informons que des achats groupés, même pour un ou deux arbres, existent pour les particuliers et que vos plantations peuvent être subsidiées pour plus de 15 arbres, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

PROPRETE : nous sommes intervenus quant à l'entretien de certaines haies, trottoirs... relevant de la Commune. Nous avons été écoutés et en sommes ravis. Dans le même ordre d'idées, certaines devantures de logements (notamment sociaux) étaient devenues des dépotoirs. Tout récemment, ces dépôts ont été enlevés par la commune, à la satisfaction des riverains. Il reste, certes, un travail important auprès des bulles à verre et à vêtements (les nouvelles bulles enterrées contribueront certainement à réduire les nuisances). Le temps que les services communaux passent pour enlever les dépôts de certains inciviques est du temps qu'ils ne passent pas pour la propreté commune. Nous insistons pour que TOUS les BEYNOIS fassent preuve d'un maximum de civisme et de propreté !

COMMERCE : il faut à nouveau souligner l'importance des commerces locaux. Certains de ceux-ci ont été pris d'assaut durant le confinement, mais il semble maintenant que l'engouement diminue. Ne les oublions pas, ainsi que leurs avantages : qualité, produits locaux, conseils, ...

SANTE PUBLIQUE : sans tomber dans un pessimisme outrancier, il faut constater que la Commune de Beyne-Heusay fait partie des 200 communes belges les plus atteintes (selon l'indice d'incidence). Ce n'est bien sûr pas une responsabilité politique. Nonobstant cela, nous nous permettons de réinsister sur les précautions INDISPENSABLES à respecter si nous voulons participer à l'éradication de cette pandémie : respecter les distances de sécurité (1,5 m), porter le masque partout où il s'impose, se laver les mains fréquemment, ...

Nous vous souhaitons TOUT LE MEILLEUR dans ce domaine.

A bientôt

Toute l'équipe d'Ensemble Beyne-Heusay

Votre commune vous informe

Mise à jour de la documentation patrimoniale : entrée en action d'un Indicateur-Expert

En date du 26/03/2018, le Conseil communal avait décidé de signer une convention de collaboration avec la Province de Liège nous permettant de bénéficier des services d'un Indicateur-Expert.

Cette mission est actuellement mise en place. Le rôle de l'Indicateur-Expert est de communiquer à l'Administration de la documentation patrimoniale (cadastre) toute modification apportée aux différents biens situés dans une commune. Il est, en ce sens, le relai entre ces administrations et le garant de la bonne tenue des données permettant la fixation du revenu cadastral servant de

base au calcul du précompte immobilier. L'importance de ce relai est amplifiée par l'absence d'une péréquation générale. Reportée depuis 1990, une distorsion s'est installée entre la réalité du parc immobilier et la base taxable censée la refléter, accentuant également une certaine iniquité fiscale. C'est ainsi que, par le biais de différents axes d'analyses, l'Indicateur-Expert tend à induire la remise à jour de la documentation patrimoniale et ainsi à revenir vers une certaine équité de la base taxable pour l'ensemble des citoyens.

La finalité du projet n'est autre que la pérennisation d'une situation qui permettra sur le long terme d'éviter, voire de diminuer, une augmentation des centimes additionnels et donc de la taxe qui en découle.

Action Radon : Un détecteur pour protéger votre santé !

La Province de Liège, soucieuse de ses citoyens, leur propose d'acquérir un détecteur au prix de 15€ afin de tester leur habitation.

Le radon est un gaz naturel incolore, inodore et insipide. Il s'infiltré dans votre habitation via le sous-sol par les fissures, les équipements sanitaires ou encore les approvisionnements d'eau. Les conséquences ne sont pas à prendre à la légère. Lorsqu'il est inhalé, le radon s'infiltré dans les poumons, pouvant provoquer le cancer. Il est la deuxième cause de cancer du poumon dans notre pays.

On retrouve le radon dans les sous-sol à roche dure, schisteuse et altérée. La Province de Liège et plus précisément le sud du sillon Sambre et Meuse est donc une région particulièrement touchée.

Utiliser un détecteur est le seul moyen de savoir si l'on est exposé au radon ! Cet appareil doit être placé pendant trois mois dans la pièce du rez-de-chaussée la plus fréquentée de la maison, le plus souvent une chambre à coucher ou le salon. Ensuite, il doit être renvoyé pour analyse vers le Service d'Analyse des Milieux Intérieurs de la Province de Liège. Pour rappel, le SAMI, peut se rendre gratuitement – à la demande d'un médecin généraliste – au domicile des patients souffrant de pathologies suspectées d'être liées à l'habitat.

Chaque année, du 1^{er} octobre au 31 décembre, l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire (AFCN), la Cellule Régionale d'Intervention en Pollution Intérieure de Bruxelles Environnement (CRIPI) et les cinq Provinces wallonnes via leurs Services d'Analyse des Milieux Intérieurs (SAMI/LPI) organisent cette campagne de dépistage du radon afin de sensibiliser la population. La commande d'un détecteur s'effectue via le site web www.actionradon.be, dans la limite du stock disponible.

Plus d'infos ? Consultez le site de l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire (www.fanc.fgov.be) ou contactez le Laboratoire de la Province de Liège, par mail via l'adresse labo@provincedeliege.be ou par téléphone au 04.279.77.36.

Écoles communales, une rentrée réussie



École communale de Bellaire

Cela fait maintenant un an que les enfants de maternelle, de première et deuxième primaire découvrent la joie des sorties régulières en forêt. Un contact avec la nature que les enfants adorent et que nous encourageons également au sein de notre école et de notre quartier.

Dans notre joli petit jardin, les enfants se régalaient de fruits qu'ils ont cultivés. A deux pas de l'école, nous avons pu découvrir les beaux légumes du potager de Markus, observer les poules de Leny et cueillir des champignons dans la prairie de Clément. Grâce aux écrans interactifs de l'école, les enfants ont facilement pu se documenter. Il n'en fallait pas plus pour susciter leur envie de réaliser un potager au sein de notre école et bien sûr de créer un espace pour accueillir des animaux de façon ponctuelle. Mais pour cela, nous allons avoir besoin de toute l'équipe des enfants de primaire : pour calculer les quantités et les prix des matériaux nécessaires, construire nos installations et surtout nous aider à leur donner vie. Nous avons beaucoup de chance car ils sont prêts à relever le défi.

Et si notre projet vous parle, les personnes ressources sont les bienvenues.

École communale de Queue-du-Bois

- Une équipe jeune et dynamique.
- En maternelle, 2 classes verticales (tous niveaux confondus) et une assistante maternelle.
- En primaire, 3 classes à doubles niveaux, ouvertes aux découvertes.
- Des cours d'anglais et d'informatique dispensés chaque semaine.
- Des encadrements différenciés afin d'aider les enfants en difficulté dès la maternelle.
- Un cadre verdoyant et accueillant pour tous.

Toute l'équipe éducative vous souhaite une bonne année scolaire.



École communale de Ferrer



Une école maternelle pas comme les autres. Une toute petite implantation composée de deux classes maternelles. Un navire à deux cabines avec à la barre trois capitaines dynamiques et dévoués (Mme Véronique, Mlle Romane et Mr Tery) qui emmènent vos petits matelots sur les flots des plus belles découvertes, de la magie de la lecture, au travers des remous et secrets des mathématiques et de tant d'autres apprentissages qui mèneront nos petits marins vers l'entrée du port de la première année, et, tout cela, au rythme et à la vitesse de croisière de chacun. bercés par les flots d'une ambiance familiale, chaleureuse et propice à l'épanouissement et au bien-être de tous, nos petits bénéficient également d'une aide spécifique, adaptée à chacun, en cas de besoin (activités de remédiation et de soutien). Bouées de sauvetage aux multiples couleurs lors des différentes escales, ils peuvent profiter de différents ateliers organisés avec l'aide de personnes extérieures mettant à leur service leurs connaissances et matériels concernant des domaines variés (découvertes ou expériences scientifiques, cirque, approche des langues en chansons,...). Un petit navire qui navigue en eau douce pour le bien et le bonheur de tous. Bienvenue à bord pour une traversée à l'abri des tempêtes.

École communale de Fayembois

Une équipe dynamique pour une petite école sympathique ! Située au calme dans le quartier de Fayembois, notre école se caractérise par son côté familial et ses espaces verts. En maternelle, les enfants sont accueillis par 2 institutrices et une assistante maternelle. Les activités se déroulent tant en grand groupe collectif (cuisine, préparation des fêtes, balades de saison, etc.) qu'en petits groupes de classe pour les apprentissages spécifiques.

Les élèves bénéficient également des cours de psychomotricité. En primaire, les enfants sont encadrés par 2 titulaires de classe P1/P2 et P3/P4, elles peuvent également compter sur différentes aides. Les élèves peuvent profiter du cours d'anglais dès la première année primaire ainsi que des cours de natation et d'éducation physique. Chaque classe possède un tableau interactif. Le projet de cette année est l'installation d'un circuit vélo dans la cour de récréation.



École communale de Beyne-centre



L'école communale de Beyne-centre est une école familiale composée de 3 classes maternelles et 6 classes primaires encadrées par une équipe motivée et attentive. Les cours d'anglais y sont donnés dès la première année primaire. A partir de la 3^{ème} année primaire, les élèves ont la chance de pouvoir travailler avec des tableaux interactifs. Des heures d'aide sont aménagées dans les classes afin de s'adapter au mieux aux besoins de chaque enfant. Des dîners chauds sont organisés tous les midis pour ceux qui le souhaitent. Les garderies sont animées par des dames passionnées et soucieuses de l'épanouissement des enfants. Une école des devoirs est également attachée à l'établissement pour ceux qui en ont besoin.

Afin d'embellir l'école, nous réalisons un projet artistique avec l'Asbl ReForm. Une belle collaboration afin de mettre de la couleur dans nos cours de récréation !

Infos : Service enseignement - Lise Billen - 04.355.89.43 - lise.billen@beyne-heusay.be

Rentrée sportive et musicale

L'académie de musique propose des cours d'éveil musical, de solfège, de théâtre, de piano, de guitare, de violon, de violoncelle, de flûte, de chant, de percussions, de clarinette et de saxophone. Les deux premiers samedis de septembre ont eu lieu les inscriptions des nouveaux élèves. Pour les anciens, afin d'éviter de trop grands rassemblements, les inscriptions se sont faites en ligne. Sur les deux jours, 56 élèves se sont inscrits. Nous avons pu rassurer tout le monde quant aux mesures de protection prises en ce qui concerne le Covid-19. En effet, la commune met à notre disposition le matériel et les produits nécessaires. Le total des élèves, comme chaque année, est de +/-160. L'année scolaire peut démarrer, il ne reste qu'à espérer que la situation sanitaire nous permette bientôt de présenter un spectacle aux citoyens.

Quant aux activités sportives, celles-ci ont repris au sein des différentes infrastructures communales en y appliquant les règles sanitaires. Ce sont donc des centaines de sportifs qui, après une interruption de six mois, ont retrouvé de belles sensations par la pratique de leur discipline sportive. La liste des différentes activités sportives est exhaustive sur notre commune et qu'on soit sportif confirmé ou non, tous y trouvent leur bonheur ! Celles-ci sont encadrées par des clubs communaux ainsi que par l'académie provinciale des sports.

La reprises des actions PCS

Suite à la crise sanitaire, toutes les actions proposées par le service communal PCS avaient stoppé à la mi-mars 2020. Certaines avaient pu reprendre vers la fin juin, notamment les rencontres entre les éducateurs et leurs jeunes, tout en respectant scrupuleusement des mesures de sécurité.

En septembre, toutes les actions ont repris en appliquant les gestes barrières. C'est ainsi que les participants des différents ateliers ont pu se revoir après quasiment 6 mois d'absence. Plus que jamais, la cohésion sociale a tout son sens : selon les usagers, ce n'est pas l'absence d'activités mais celle des interactions avec autrui qui a été le plus difficile à vivre durant cette période. Le sourire, même masqué, était donc au rendez-vous lors de ces retrouvailles si attendues.



Infos : Services PCS, Sport et Culture - Sandrine Leclercq - 04.355.89.29 - sandrine.leclercq@beyne-heusay.be

Nouveauté de la rentrée 2020 :

l'obligation scolaire commence à 5 ans

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté, à l'unanimité, un avant-projet de décret qui abaisse, de 6 à 5 ans, l'obligation scolaire. Cette évolution entrera en vigueur à partir de la rentrée scolaire du 1^{er} septembre 2020. Cette mesure vise à réduire l'échec scolaire en primaire. Le nouveau décret impose à tous les enfants ayant atteint l'âge de 5 ans de s'inscrire en 3^{ème} maternelle. Cet abaissement doit permettre de détecter plus rapidement les éventuelles difficultés d'apprentissage des enfants, leur permettre d'intégrer plus précocement les codes de l'école, mieux maîtriser la langue d'enseignement et ainsi augmenter leurs chances d'apprentissage et de réussite dans l'enseignement primaire. Concrètement, cela signifie que, l'enseignement devenant obligatoire dès la 3^{ème} maternelle, le nombre de demi-jours d'absence non-justifiée toléré sera ramené, dès la rentrée prochaine, au nombre de neuf, comme c'est déjà le cas actuellement dans l'enseignement primaire.

Plaines de vacances et stages d'été dans de jolies bulles !

Suite aux mesures sanitaires, l'organisation des plaines de vacances du service jeunesse a dû être adaptée. Afin de respecter le protocole de l'ONE, elles se sont déroulées sur trois sites différents (écoles communales de Beyne-Heusay, Fayembois et Queue-du-Bois) en limitant le nombre d'enfants à 50 et en respectant scrupuleusement les gestes barrières.

Malgré toutes ces conditions de sécurité, les enfants ont pu participer à d'agréables activités proposées par 8 animateurs présents sur chaque site. Il en a été de même pour les stages de psychomotricité et d'éveil musical qui ont accueilli des jeunes enfants de 2,5 à 5 ans. Au total, 160 enfants ont fréquenté ces activités d'été proposées par l'échevinat de la jeunesse et ce, gratuitement. En effet, suite aux difficultés liées au Covid-19 par plusieurs familles, le Collège communal avait décidé que, pour cet été 2020, les animations communales à destination de la jeunesse seraient totalement gratuites.

Nouveauté pour fin 2020

Afin d'agrandir son offre d'activités durant les vacances, l'échevinat de la jeunesse a conclu un partenariat avec l'asbl « Sport For Fun » et réalisera un premier stage durant les vacances d'hiver. Ce stage se déroulera au hall omnisports de Beyne-Heusay, la semaine du 21 décembre. Diverses activités sportives seront proposées aux enfants de 2,5 à 12 ans, répartis en sous-groupes d'âges. Afin que le prix d'inscription de ce stage reste démocratique, le Collège communal a décidé de mettre à disposition gratuitement ses locaux communaux et d'offrir le nettoyage.

Infos et inscriptions à partir du 1^{er} novembre auprès de l'asbl « Sport for fun » - 0499.21.96.67 - sportforfunasbl@gmail.com.

Été 2020, ça bouge à l'AMO Arkadas !!

Les mois de juillet et d'août ont été chargés : chargés en activités d'une part et chargés en émotion de l'autre! Riches en émotion parce que cela faisait longtemps que les jeunes ne se voyaient plus. Durant le confinement, Arkadas s'est montré proactif dans les projets virtuels, via les réseaux sociaux. L'objectif étant de garder le lien et de soutenir les jeunes et les familles dans un moment inédit pour tous. Certains étant dans des environnements anxio-gènes, nous avons tenté d'être présents au maximum. Néanmoins, les jeunes ont exprimé le manque de contact réel, c'est ce qu'ils viennent chercher chez nous. Le virtuel, ils connaissent et maîtrisent bien, le lien leur fait défaut. C'était le but capital des activités vacances : renouer, relier. L'équipe a pris le temps de penser une nouvelle façon de travailler tout en répondant aux normes à respecter afin de garantir la sécurité de tous et ainsi accueillir les jeunes dans un cadre sain.

Planning riche en activités car les éducateurs du service ont réfléchi à une organisation minutieuse pour couvrir les deux mois de vacances et toucher toutes les tranches d'âge. Au programme : des animations sportives comme du paddle ou de l'accrobranche ; nature comme une randonnée de 10 km, une balade à vélo ou le parc chlorophylle ; culturelles comme la visite du Musée de la laine, assister à la projection de films d'auteur ; des gîtes de dépaysement pour retrouver le monde extérieur. Et ce ne sont que quelques exemples !

À Arkadas, le temps s'est accéléré dès début juillet, en commençant par le projet « Été Solidaire, je suis partenaire » en partenariat avec le Plan de Cohésion Sociale de Beyne-Heusay. C'est d'une part une première approche du travail pour ces jeunes et d'autre part une manière de les impliquer dans l'environnement qu'ils fréquentent durant l'année. En parallèle, du camping a été organisé afin de permettre à quelques jeunes de se ressourcer et de retrouver des plaisirs simples, loin du confort habituel. Malgré la pluie, les veillées autour de feu, la cuisine débrouille, le retour à la nature par de longues balades et l'observation du milieu naturel, ont été leur quotidien durant quelques jours.



Les éducateurs ont enchaîné avec une semaine d'animations destinées à des enfants entre 10 et 13 ans. Ils ont eu l'occasion de se retrouver autour de jeux de société et de barbecues animés par des jeux divers, de découvrir des plaines de jeux, de retourner en cinéma. Pour la plupart, c'était une première approche avec le monde extérieur, pour nous une manière de regagner la confiance que les personnes nous témoignent, d'en rassurer certains et d'en découvrir d'autres.

Ensuite, c'est parti pour trois semaines d'activités avec des jeunes de plus de 12 ans. En collaboration avec les éducateurs de rue du Plan de Cohésion Sociale de Beyne-Heusay, les jeunes ont eu l'opportunité de participer à des activités diverses et variées durant deux semaines. La troisième semaine, ils sont partis en gîte du côté de la Province de Namur. Ce gîte de dépaysement était primordial car nous voulions travailler un autre axe avec les jeunes : la vie en communauté, qu'ils avaient perdue ces derniers mois. Le rythme soutenu de ces trois semaines a participé à la remise en route de certains, qui appréhendaient un retour plus ou moins à la normale.

Suite à ça, un stage d'une semaine, avec des enfants de 6 à 10 ans a été mis sur pied. Les activités extérieures ont été privilégiées. Des jeux de pistes, des visites dans des parcs naturels ou animaliers ont été planifiés. Les éducateurs ont mis volontairement sur l'ouverture, après ces moments de repli.

Enfin, un dernier séjour sous tente a été proposé. Les activités ont été pensées pour favoriser les moments en groupe en évitant d'être pollué par du superflu : balades dans les bois, kayak, retrouvailles autour de jeux de cartes et discussions. Malgré le mauvais temps, les jeunes ont repris goût au vivre ensemble.

Toute l'équipe s'est mobilisée pour maintenir ces semaines de vacances. Le fait de travailler des semaines complètes avec les jeunes nous aide à mieux les comprendre pour approfondir ensemble les thématiques qui les touchent.

École de devoirs « Le Tremplin »



Cette année, l'école de devoirs « Le Tremplin » a organisé trois semaines de stage au sein de ses propres locaux durant le mois d'août. Les objectifs de ces animations d'été étaient principalement de réunir les enfants fréquentant ce service durant l'année scolaire et de recréer un lien, surtout en cette période assez compliquée. En effet, suite au confinement, l'école de devoirs avait également dû fermer ses portes. Ces stages ont donc permis de vivre de belles retrouvailles pour les enfants et éducateurs qui, après autant de mois d'absence, étaient heureux d'être ensemble.

La première semaine se voulait «décompressive». Elle a été agrémentée de jeux d'eau, de moments de détente et d'échanges en toute simplicité. La météo était au beau fixe !

La deuxième semaine portait sur le thème de «Top chef». Durant celle-ci, les enfants ont cuisiné et ce, pour le plus grand bonheur de tous !

La troisième et dernière semaine était un peu plus «scolaire». En effet, les matinées étaient consacrées aux révisions afin de se remettre tout doucement dans le bain de l'école. Pour décompresser l'après-midi, les activités étaient multiples : jardiner, se balader et encore et toujours, échanger !

Ces trois semaines de stage ont permis d'atteindre les missions d'une école de devoirs et d'aller bien au-delà du simple fait de «faire des devoirs». Passer du temps avec les enfants, profiter de la belle météo, parler, s'écouter, jouer, «ne rien faire» et savourer l'instant présent.

Il avait été décidé de rester un maximum dans nos locaux sans sorties extérieures, toujours dans le but de se retrouver et de quitter ce mode de consommation dans lequel nous vivons. Revenir aux plaisirs simples et au vivre ensemble sans pour autant s'occuper à tout prix.

Opération « Été solidaire, je suis partenaire », un job étudiant citoyen !

Suite à l'appel à projets «Été solidaire, je suis partenaire» de la Région wallonne, la commune de Beyne-Heusay a pu engager 12 jeunes jobistes beynoïses durant cet été 2020. Sur le terrain, ces jeunes étaient encadrés par les éducateurs de rue du service communal PCS et de l'AMO Arkadas du CPAS de notre commune. Les jobistes ont réalisé divers travaux d'utilité publique et de solidarité. Pour la plupart des jeunes engagés, il s'agissait d'une première expérience professionnelle qui, en plus de permettre de côtoyer le monde du travail et ses valeurs, favorisait la solidarité et les liens intergénérationnels.

Les différentes actions ont permis de toucher un large public :

- la création de parterres, de mobiliers et d'un potager ;
- une aide apportée à l'association Saint Vincent de Paul pour la création de colis alimentaires et au MENA (Mineur Etranger Non Accompagné) par la distribution de matériel ;
- nettoyage des cimetières et du RAVeL ;
- animation en maison de repos ;
- etc.

Entretien des voiries

Dans le cadre du programme annuel d'entretien des voiries, plusieurs rues ont été rénovées pendant le mois d'août, à savoir :

Un raclage de la couche d'usure en tarmac et la mise en oeuvre d'une couche d'asphalte de 5 cm d'épaisseur dans les rues suivantes : Homvent, Vieux Sart (entrée), Dieudonné, Belleflamme, Decortis, Hubert Delfosse, Derrière les Jardins (partie), Pierre Denoël (partie) et Noël Dessard. Les rues des Chardonnerets, Bolsa et Cour Orban seront réalisées lorsque la CILE aura terminé la rénovation de son réseau d'eau alimentaire.

Un enduisage consistant, en deux opérations successives, à l'épandage d'un coulis de bitume sur le revêtement existant recouvert d'une couche de pierres fines. Ce procédé a pour but de prolonger la viabilité d'une voirie en rendant étanche les fissures qui apparaissent.

Les rues suivantes ont ainsi été traitées : partie des rues Trou du Renard, Chêne, Sartay, Fond Neuville et rue des Fauvettes, Clos des Oiseaux, Mineurs, Voie des Messes, Arbois.



A partir du 1^{er} janvier 2021, nous passons aux conteneurs à puces ! Au revoir les sacs-poubelle !

Préserver notre planète est de notre devoir à l'égard des générations futures !

Produire et transporter des biens de consommation et des emballages, pour ensuite les collecter et les éliminer lorsqu'ils sont devenus des déchets, cela suppose l'utilisation de ressources naturelles et énergétiques importantes. Or, nous savons tous que celles-ci ne sont pas inépuisables et qu'elles doivent être préservées.

Partant du principe que le meilleur déchet est celui qui n'existe pas, il est de notre responsabilité de poursuivre nos efforts en en produisant moins. Afin d'atteindre cet objectif, les Autorités régionales et européennes nous invitent à passer à la collecte sélective.

A partir du 1^{er} janvier 2021 et comme dans de nombreuses communes voisines, l'Intercommunale INTRADEL collectera nos déchets à l'aide de conteneurs à puce et non plus dans des sacs-poubelle jaunes.

En décembre 2020, chaque ménage se verra donc attribuer un conteneur pour y déposer ses déchets organiques (vert) et un conteneur destiné à l'évacuation des déchets résiduels (gris).

A cet effet, dans le courant du mois d'octobre, vous recevrez plusieurs courriers vous expliquant les modalités pratiques de cette distribution à domicile. Dans ces courriers seront également repris tous les renseignements pratiques relatifs aux réunions d'information.

Ces huit séances publiques d'information, au cours desquelles nous veillerons à répondre à toutes vos questions, seront organisées dans le respect des mesures COVID, au sein de nos salles communales, et ce du 14 au 28 octobre 2020.

Les collectes sélectives actuelles des PMC (sacs bleus) et des papiers cartons resteront maintenues (1 semaine sur 2), ainsi que celles des sacs transparents, (1 semaine sur 8).

Démolition de l'ancien site ALVI à Queue-du-Bois

Enfin, ça y est ! Après de nombreuses années de procédures diverses passant notamment par l'acquisition du site par la Région Wallonne, on nous annonce enfin que la déconstruction des bâtiments qui accueillait la société ABB Alvi va débuter.

Dès ce mois d'octobre, les bâtiments seront désamiantés.

S'ensuivra une phase de démolition, deuxième étape avant l'assainissement final de ce chancre.



Bon à savoir : à partir du 15 octobre, les citoyens auront la possibilité d'acheter des sacs jaunes 60L à la pièce, aux services population et travaux.

Travaux d'aménagement d'un bassin d'orage sur le site de l'ancien BigMat

Les travaux d'aménagement d'un bassin d'orage enterré d'une capacité de 2.900m³ sur le site des anciens établissements « BigMat » viennent de débuter. Ce bassin sera raccordé au réseau d'égout de la rue J. Jaurès qui sera remplacé dans son tronçon situé entre la rue J. Leclercq et la rue Decortis.

Pour ce faire, la CILE procèdera préalablement au déplacement de la conduite d'eau dans le tronçon précité. Les travaux de remise en état de la rue J. Jaurès impactée par ce chantier devraient être terminés pour la fin de l'année. Des mesures de circulation ont été prises pour interdire le passage en cet endroit. Ce bassin de temporisation sera raccordé par l'entremise de deux déversoirs d'orage au réseau d'égout de la Grand'Route et de la rue de l'Hôpital.

Lorsque ces travaux seront terminés, la société « Général Construction » procèdera à l'urbanisation du site. Un permis d'urbanisme leur a été délivré en date du 27/11/2018 pour, après avoir démoli les entrepôts, la construction de cinq blocs de logements et de commerces ainsi que la transformation des bureaux attenants à l'aile d'une ancienne ferme. Ce permis sera mis en oeuvre par phases débutant par les bâtiments implantés à front de la Grand'Route.

Horaires de nos services

Population

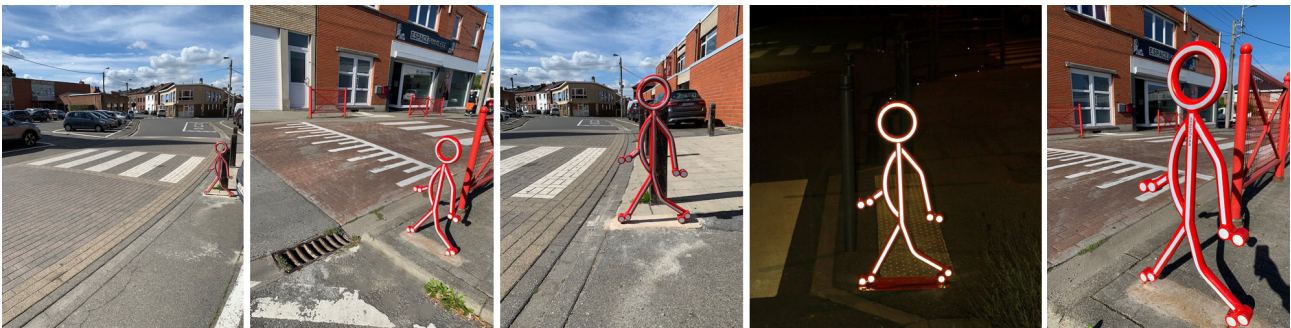
	8h-12h	12h-13h	13h-16h30	16h30-18h
Lundi		RDV		
Mardi	Sur RDV	RDV		
Mercredi		RDV		
Jeudi		RDV	Sur RDV	
Vendredi		RDV		
Samedi	9h-12h			

Travaux - Environnement - Urbanisme

	8h-12h	12h-13h	13h-16h30	16h30-18h
Lundi		RDV		
Mardi	Sur RDV	RDV		
Mercredi		RDV		
Jeudi		RDV	Sur RDV	
Vendredi		RDV		

L'accueil reste accessible du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Devant plusieurs écoles, des «PIETO[®]», petits bonshommes à la silhouette rétro-réfléchissante, ont fait leur apparition. Ils permettent d'améliorer la sécurité des piétons et l'attention des automobilistes aux abords des zones piétonnières.



Afin d'embellir notre commune, nos ouvriers communaux ont créé des parterres rues de Clécy, de la Chenaie, de Fayembois et Square de la Libération.

